

## Chères titulaires, chers titulaires,

Nous vous souhaitons tout d'abord une **très bonne rentrée scolaire 2018** !

Avec cette première newsletter de l'année, l'équipe de la CLEE (Centrale luxembourgeoise des entreprises d'entraînement – service assuré par l'asbl Jonk Entrepreneuren Luxembourg) se permet de brièvement présenter son rôle et ses services aux nouveaux titulaires et de fournir un rappel utile aux enseignants ayant déjà dispensé les cours ENAP2/3 en classe de 2TPCM (2TCM).

Contrairement au module ENAP1, les entreprises d'entraînement (EE) en classe de 2TPCM sont supposées fonctionner sur un marché virtuel national et international et entretenir des relations externes réelles avec d'autres acteurs du réseau (fournisseurs, clients, administrations, etc.).

Au Luxembourg, c'est la CLEE qui encadre le réseau national des entreprises d'entraînement et qui prend le rôle de plusieurs institutions/acteurs à la fois (banque, CCSS, douane, etc.).

Toutes les informations nécessaires relatives à la création et au fonctionnement d'une entreprise d'entraînement (EE) se trouvent sur le site de la Centrale : [www.clee.lu](http://www.clee.lu)

**Attention : le site a fait peau neuve durant l'été et propose quelques nouveautés respectivement une navigation plus intuitive (voir plus loin). Le nouveau site devrait être en ligne et accessible à partir du 18/19 septembre ! N'hésitez pas à nous contacter en cas de problèmes.**

Nous vous invitons à vous familiariser avec le contenu du site dès le début de l'année scolaire et à porter votre attention sur les informations ci-dessous !

Bonne rentrée et n'hésitez pas à nous contacter en cas de questions !

### ***Nos coordonnées***

#### ***Adresse :***

Jonk Entrepreneuren  
Luxembourg Asbl  
14, rue Erasme  
L-1468 Luxembourg-  
Kirchberg

#### ***Contact :***

##### Centrale

Tel : 26 11 01 22  
Fax : 26 11 01 26

[info@clee.lu](mailto:info@clee.lu)

##### Claudia Da Silva

26 11 01 22

[dasilva@jonk-entrepreneuren.lu](mailto:dasilva@jonk-entrepreneuren.lu)

##### Cynthia Teixeira

26 11 01 21

[teixeira@jonk-entrepreneuren.lu](mailto:teixeira@jonk-entrepreneuren.lu)

##### Gilles Degrott

(=> En congé parental  
jusqu'en février 2019  
inclus)

#### ***Sites :***

[www.jel.lu](http://www.jel.lu)

[www.clee.lu](http://www.clee.lu)

[www.old.clee.lu](http://www.old.clee.lu)

(ancien site)

Les membres de la CLEE se réunissent 2-3 fois par an avec des enseignants des modules ENAP2/3 dans le cadre d'un groupe de pilotage (GP). Pour l'année scolaire 2018-19, les membres du GP restent encore à confirmer.

# Informations importantes

## 1. Nouveau site CLEE

A partir de la rentrée 2018-19, la CLEE disposera d'un nouveau site internet, cependant toujours sous la même adresse : [www.clee.lu](http://www.clee.lu)

Le look et la navigation ont été modernisés et la structure légèrement adaptée. La plupart des informations disponibles sur l'ancien site ont été actualisées et réintégrées, certaines parties allégées et d'autres étoffées. La répartition des informations en « Guide du directeur » pour les enseignants et en « Guide de l'employé » pour les élèves a été conservée. Pour le login, vous n'avez désormais plus besoin d'un nom d'utilisateur, mais uniquement d'un mot de passe (les mêmes que pour l'ancien site).

En bref, le site vous fournit e.a. les informations et liens suivants :

- Informations générales sur le programme des EE pour les tiers/ entreprises marraines
- Détails sur la création d'une EE (surtout pour les nouveaux titulaires)
- Calendrier et démarches à respecter + lien d'inscription
- Unités pédagogiques pour la mise en place des services
- Détail des services proposés par la CLEE
- Liens vers les applications LuxBanque et WebApp-Europen
- Outils Smartstore et Petit Stock
- Espace de travail (Guide employé) pour les élèves avec documents, informations supplémentaires et liens utiles
- Présentation des EE luxemb. avec catalogues etc. à télécharger

Un lien vers l'ancien site restera à disposition, pour ceux qui souhaitent rechercher des informations sur celui-ci. [www.old.clee.lu](http://www.old.clee.lu)

Comme le site se trouve encore en phase de lancement, n'hésitez pas à nous communiquer vos suggestions et remarques éventuelles !



**Même adresse et mêmes mots de passe :**

[www.clee.lu](http://www.clee.lu)

**Mot de passe Guide du directeur :**

*Veillez contacter la CLEE*

**Mot de passe Guide de l'employé :**

*Veillez contacter la CLEE*

Lien vers l'ancien site disponible

[www.old.clee.lu](http://www.old.clee.lu)

## 2. Création ou réouverture d'une entreprise

Dans un premier temps, décidez avec vos élèves si vous désirez créer une toute nouvelle entreprise ou si vous optez pour la réouverture d'une entreprise. Il est également possible de reprendre le nom d'une entreprise qui existait l'année précédente et de ne changer que les produits offerts. De plus amples informations sur cette première phase se trouvent sur le nouveau site de la Centrale.



## 3. Inscription de l'EE

Ensuite, **enregistrez votre entreprise auprès de la CLEE**, et ceci de préférence **avant le 15/10/2018**. Pour ce faire, remplissez ce [FORMULAIRE](#) sur notre site.

**Enregistrez votre entreprise !**

[FORMULAIRE](#)

=> 15/10/2018

## 4. WebApp EUROPEN & LuxBanque

A partir de la rentrée 2018-19, l'application ZET5 sera remplacée par les outils WebApp Europen (base de données internationale des EE) et LuxBanque (paiements), accessibles depuis le site [www.clee.lu](http://www.clee.lu). Des guides d'utilisation sont disponibles sur le site de la Centrale.

Après votre inscription sur le site [clee.lu](http://clee.lu), la CLEE créera votre compte dans le réseau PEN-EUROPEN et vous transmettra les données nécessaires pour travailler avec les deux applications.

**ZET5 remplacé !**

Codes fournis par la CLEE !

Manuel d'utilisation sur [www.clee.lu](http://www.clee.lu)

**Fonctionnement abordé dans la 2<sup>e</sup> partie de la formation de base !**

## 5. Formations

Pensez à vous inscrire aux différentes formations proposées :

**a. Formation de base (deux après-midis) :** s'adresse prioritairement aux titulaires n'ayant pas encore encadré une EE. Les autres titulaires

<p>sont également les bienvenus mais il faut savoir que la formation reprendra le fonctionnement d'une EE depuis la base.</p> <p>Cependant étant donné que <b>les plateformes de travail (PenApps et LuxBanque) sont nouvelles</b>, nous encourageons <b>tous les titulaires</b> à se rendre au moins à la formation du <b>jeudi 11/10/2018</b>, où nous vous montreront le fonctionnement de ces outils.</p> <p><b>Dates :</b> vendredi 28/09 et jeudi 11/10 (14h30-17h30)  <b>Lieu :</b> Chambre de commerce</p> <p><b>b. Formation « Le service à la clientèle » (+3h) :</b> s'adresse à toutes les classes (élèves + enseignants). Des détails suivront dans notre 2<sup>e</sup> newsletter.  <b>Date :</b> début/mi-novembre ; <b>Lieu :</b> à définir</p> <p><b>c. Intervention RTPH (2x2h en classe) :</b> s'adresse à toutes les classes (Sujets : CV, entretien d'embauche, etc.). Un membre du RTPH (réseau pour le travail et la promotion humaine – <a href="http://www.rtpf.lu">www.rtpf.lu</a>) passera 2x2h dans les EE qui se sont, au préalable, inscrites auprès de la CLEE avant le <b>15 octobre 2018</b>. Nous nous chargerons de transmettre les données des titulaires des EE au RTPH, qui vous contactera pour convenir les dates exactes pour leur intervention en classe. Les interventions sont en principe limitées à 10 EE (pour des raisons de budget), et <b>sélectionnées selon l'ordre d'inscription à la formation</b>.</p> <p><b>Date :</b> octobre/novembre ; <b>Lieu :</b> en classe</p>	<p><b>Formation de base :</b>  vendredi 28/09  et jeudi 11/10  (14h30-17h30)</p> <p><b>Lien IFEN pour l'inscription :</b>  Communiqué par la CLEE</p>
<p><b>6. Foire des EE 2018</b></p> <p>La Foire des EE aura lieu entre le <b>5 décembre 2018</b>. Les informations détaillées concernant le déroulement de la foire, les différents concours organisés ainsi que le dossier à remettre au préalable vous parviendront dans les semaines à venir.</p> <p>La date initialement prévue du 12 décembre n'a malheureusement pas pu être maintenue pour cause de problèmes d'organisation du SNJ, gestionnaire du Forum ...</p>	<p><b>Foire des EE en décembre 2018</b></p> <p>Photos des années précédentes sur :  <a href="http://bit.ly/2wbqJTe">http://bit.ly/2wbqJTe</a></p>
<p><b>7. Entreprises marraines</b></p> <p><b>Nous vous encourageons fortement à chercher une entreprise marraine</b>, qui pourra vous aider p.ex. dans la définition du concept de votre entreprise ou mettre à disposition du matériel d'exposition pour la foire.</p> <p>Si vous éprouvez des difficultés à trouver une entreprise marraine, vous pouvez contacter la CLEE. Nous essayerons de vous aider.</p>	<p>La CLEE peut vous aider dans la recherche d'une entreprise marraine !</p>
<p><b>8. Transactions en suspens et capital de départ</b></p> <p>Pendant les vacances scolaires, nous avons réglé une bonne partie des transactions en suspens (paiement de commandes réalisées ou refus de nouvelles commandes, etc.). Si vous recevez des factures ou des rappels concernant l'année dernière, veuillez-nous les transmettre afin de les régler.</p> <p>Vos comptes en banques seront désormais crédités de <b>200.000 EUR de capital de départ</b> et les comptes salaires seront mis à 0.</p>	<p>Capital de départ (rehaussé) par entreprise :  200.000 €</p>
<p><b>Bonne rentrée et n'hésitez pas à nous contacter en cas de questions !</b></p>	